



## Voisins très dangereux, que faire ?

Par **orchid88**, le **08/06/2018 à 03:24**

Bonjour,rrnrDepuis 2 ans, de nouveaux voisins se sont installés dans la résidence en copropriété ou je demeure depuis une dizaine d'années.rnCes voisins (à quelques maisons d'intervalle) ont 3 fils dont 1 pose particulièrement problème, en effet, ce gamin se prend pour un gangster et a des comportements très dangereux, il conduit très mal et s'amuse à rayer ou crever les pneus des voitures des voisins, ils squattent la rue devant chez moi TOUS les soirs en mettant la musique à fond dans leur voiture pour ensuite la laisser ouverte et faire profiter à tout le monde de ses goûts horribles, ils sont tellement bruyants que leur voisine a du faire appel à un médiateur à la mairie afin qu'ils arrêtent de salir son garage, ils ont ouvert un compteur EDF afin de faire sauter les plombs de tous les voisins, ils sonnent en pleine nuit chez tout le monde, ils ont fait commencé des feux à des portails et à leur garage... Enfin bref, de vrais psychopathes.ils sont en bande dont ses 2 petits frères.rnLe mec en question a dans la vingtaine et le représentant de la copropriété au syndic a déjà essayé de parler à ses parents mais ils s'en foutent complet.rnrnUpdate : faisant mes recherches sur les réseaux sociaux, je tombe sur la chaîne ytb du mec en question, il se prend pour un grand rappeur célèbre avec ses 150 abonnés : surprise en regardant cette misérable vidéo : sa bande et lui même possèdent de multiples armes (fausses ou vraies elles sont interdites, pas vrai?), ils posent donc avec de nombreux fusils d'assaut ainsi que des pistolets pour enfin sortir des kilos et des kilos de cannabis de son sac (très intelligent de mettre ça sur internet quand on voit ta tête et ta voiture ?)rrnrDonc, aucun des voisins n'ose porter plainte par peur de représailles (ils l'ont déjà fait et ont beaucoup de contacts très dangereux comme eux...)rnNous vivons une vie très bien jusqu'à leur arrivée. rnQue faire ?rnNous vivons seules ma mère et moi et nous avons peur en permanence, ma mère travaille tard et lorsqu'elle rentre, voir des mecs cagoulés avec des armes c'est ps le top.rnrnMerci pour vos réponses, vous me sauverez peut être la vie

Par **Tisuisse**, le **08/06/2018** à **09:03**

Bonjour,rnrnSeule solution : compiler les preuves (dont l'adresse sur le site youtube de ces vidéos) et déposer plainte directement auprès du procureur de la république. Les gendarmes seront chargé d'enquêter sur ces agissements et cette famille. Il y aura des retombées inévitable sur leurs auteurs et leurs parents pour trafic de stupéfiants.

Par **orchid88**, le **11/06/2018** à **14:12**

bonjour. rnJe suis passée au commissariat afin de porter plainte mais ils m'ont dit que je n'avais pas assez de preuves, j'ai du déposer une main courante (seulement...) et la police nationale m'a informée que ces cas étaient très courants et qu'ils ne pouvaient rien faire ?rnest ce normal????

Par **Tisuisse**, le **11/06/2018** à **15:12**

Policiers et gendarmes ne font rien tant que le Parquet (Procureur) ne donne pas de consignes pour enquêter. Il faut alors constituer un dossier qu'il faut adresser directement, en pli recommandé avec accusé réception, à rnMonsieur le Doyen des Juges d'Instruction près du Tribunal de ....rnavec lettre explicative comportant la mention de "dépôt de plainte avec constitution de partie civile"rnCroyez moi que, là, ça va bouger et assez rapidement, les policiers ou les gendarmes devront enquêter sur instruction directe du Parquet.